

# Voilées et sportives : la norme contre l'émancipation/ Veiled and Athletic: Norms Versus Emancipation

Djamel BENTRAR

*Docteur en philosophie à l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens*

*Membre du CETAPS et CIRNEF, Université de Rouen*

[bentradjamel@yahoo.com](mailto:bentradjamel@yahoo.com)

Tel/ +33. (0)6.33.76.05.50

ORCID : <https://orcid.org/my-orcid?orcid=0000-0002-7291-9361>

\*\*\*\*\*

## Résumé

Cet article s'appuie sur des entretiens semi-directifs menés auprès de femmes musulmanes voilées pratiquant des disciplines sportives variées (football, natation, rugby, volleyball, etc.) ainsi que leurs entraîneurs. Nous proposons ici d'interroger leur perception de la manière dont le port du voile devient un objet de rejet, dans et par le monde sportif en France. Pour ce faire, nous mobilisons l'approche interactionniste de la déviance développée par Howard Saul Becker. Nous montrons comment ce qui est considéré comme « déviant » n'est pas en soi problématique, mais le devient au regard de normes socialement construites et politiquement orientées. Le voile, ici, n'est pas un simple accessoire religieux : il cristallise des tensions identitaires, devient prétexte à l'exclusion réelle (interdictions, refus d'accès aux compétitions) et symbolique (stigmatisation, regards hostiles, soupçons permanents). L'étude met en évidence plusieurs dimensions clés : le sport comme espace de réalisation de soi, de socialisation et de respect des règles, mais également comme outil de contrôle social et de régulation morale. Ce travail souligne enfin comment les discours politiques sur le voile participent à une stratégie d'aliénation de masse déplaçant le débat autour des questions économiques sur des thèmes sécuritaires et identitaires, détournant l'attention des enjeux sociaux réels tels que l'inégalité, le chômage, l'exclusion sociale, la ségrégation, etc. **Mots-clés :** voile, sport, déviance, norme, stigmatisation, islamophobie.

## Abstract:

This article draws on semi-structured interviews conducted with veiled Muslim women practicing various sports (football, swimming, rugby, volleyball, etc.) as well as with their coaches. We aim to examine their perceptions of how wearing the veil becomes an object of rejection, both within and through the sporting world in France. To this end, we employ Howard S. Becker's interactionist approach to deviance. We show that what is considered "deviant" is not inherently problematic, but becomes so in relation to socially constructed and politically oriented norms. In this context, the veil is not merely a religious accessory: it crystallizes identity tensions and serves as a pretext for both actual exclusion (bans, denial of access to competitions) and symbolic exclusion (stigmatization, hostile gazes, persistent suspicion). The study highlights several key dimensions: sport as a space for self-realization, socialization, and adherence to rules, but also as a tool for social control and moral regulation. Finally, this work underscores how political discourses on the veil contribute to a strategy of mass alienation, shifting public debate from economic issues toward security and identity concerns, thereby diverting attention from pressing social problems such as inequality, unemployment, social exclusion, and segregation.

**Keywords — veil, sport, deviance, norm, stigmatization, Islamophobia.**

\*\*\*\*\*

## **Introduction**

En France, la discussion sur le port du voile islamique est au cœur des débats actuels concernant la laïcité, la neutralité de l'espace public, l'égalité des sexes et la visibilité des minorités religieuses (Lorcerie, 2005). Depuis l'adoption de la loi du 15 mars 2004 interdisant les signes religieux ostensibles dans les écoles publiques, la problématique du voile a dérivé de l'environnement scolaire vers d'autres espaces, exposant une tendance plus vaste de régulation des corps féminins musulmans (Augustin, 2020). Parmi ces lieux, le sport devient un observatoire privilégié (Morena, 2023). Bien que souvent présenté comme un moyen d'émancipation, d'inclusion sociale et de neutralité, le sport s'est transformé en un des milieux les plus révélateurs des tensions qu'engendre la présence de l'islam dans la société française.

Ajoutons que l'interdiction du voile dans les compétitions sportives, par la Fédération française de football (FFF) et dernièrement validée par le Conseil d'État, démontre l'élargissement des normes laïques vers des champs autrefois considérés autonomes. Cette situation soulève des questions sur les mécanismes sociaux et politiques qui amènent à voir certaines pratiques religieuses comme déviantes ou incompatibles avec l'ordre républicain. C'est dans cette optique que nous osons la question suivante : Comment l'interdiction du voile dans les pratiques sportives en France transforme-t-elle un choix religieux en comportement déviant aux yeux des acteurs sociaux, et quels processus interactionnels contribuent à la construction et à la stigmatisation de cette « déviance » ? nous pouvons postuler d'ores-et-déjà que la loi interdisant le voile dans le sport en France comme dans les autres espaces publics peut être interprétée comme un processus de création de déviance, où les filles musulmanes portant le voile sont stigmatisées et étiquetées comme déviantes.

En vue de traiter ce sujet, nous proposons de l'interroger à l'aune de la théorie interactionniste en particulier la théorie de l'étiquetage développée par le sociologue américain Howard S. Becker. Dans son ouvrage majeur *Outsiders* (Becker, 1985), Becker propose une lecture interactionniste de la déviance, où cette dernière n'est pas une caractéristique

intrinsèque d'un acte mais le résultat d'un processus de désignation sociale. Cela dit, ce n'est pas le comportement lui-même, mais le regard porté sur lui, qui détermine ce qui est considéré comme normal ou déviant. Ainsi, comprendre pourquoi le port du voile dans le sport est vu comme problématique, voire inacceptable, nécessite d'analyser les normes en place, les groupes qui les imposent, les logiques sociales qui les soutiennent, et les relations de pouvoir qui permettent aux politiciens comme aux journalistes d'imposer leur définition de la normalité. En ce sens, l'approche interactionniste présente un cadre pertinent pour saisir comment la société française construit certaines pratiques musulmanes comme des écarts à la norme, nécessitant une régulation.

Dans le cas spécifique du sport, le processus d'étiquetage ne se contente pas de signaler le voile comme un problème : il fonctionne comme un mécanisme de création de l'altérité. La sportive voilée devient le symbole d'une différence perçue comme incompatible avec les valeurs prétendument universelles du sport, telles que la neutralité, l'unité et l'égalité. Ce processus contribue à une stigmatisation plus générale des filles musulmanes, souvent vues comme soumises, aliénées ou provocatrices, les plaçant dans une position d'extériorité symbolique. Le voile se transforme ainsi en un signe visible d'une déviance socialement construite, à la croisée de dynamiques de genre, de racialisation et de contrôle normatif. Nous pensons que la théorie de Becker permet de mettre en lumière ces mécanismes à l'œuvre développées par les promoteurs de morale, en insistant sur le fait que ce ne sont pas les individus qui sont déviantes, mais les normes sociales qui produisent cette déviance en les désignant comme telle. L'objectif de cet article est donc de mobiliser la théorie de l'étiquetage pour analyser l'interdiction du voile dans le sport, en continuité avec les politiques de neutralité appliquées dans les espaces scolaires et publics. Le protocole de recherche s'appuie sur une approche qualitative qui mêle des entretiens semi-directifs (voir annexe 2) et l'observation directe. Les interviews sont effectuées auprès de filles musulmanes portant le voile, qui pratiquent un sport encadré, ainsi qu'auprès des acteurs institutionnels

tels que les entraîneurs. L'objectif est de recueillir leurs perceptions, vécus et stratégies face aux restrictions. En même temps, l'observation directe a lieu dans des clubs sportifs, pendant les entraînements ou compétitions, pour comprendre les interactions, comportements et contextes de mise en place ou de contournement des normes. L'analyse vise à croiser les témoignages recueillis avec les pratiques observées.

Pour l'organisation de notre réflexion, il s'agit d'abord de revenir sur les fondements théoriques de l'approche de Becker, en expliquant les ressorts conceptuels de la déviance comme construction sociale avant de les appliquer sur les filles musulmanes pratiquant le sport. Ensuite, nous présentons la méthodologie qualitative basée sur l'entretien semi-directif et l'observation, pour terminer en troisième partie sur les résultats issus de l'étude ainsi que la conclusion débouchant sur des recommandations. Nous estimons que la théorie de Becker offre une clé de lecture importante pour comprendre la production sociale de la déviance car elle permet de saisir toute la complexité des dynamiques de pouvoir à l'œuvre dans le traitement politique et médiatique du voile en France. Une telle analyse permet d'allier rigueur conceptuelle, ancrage empirique et sens critique en vue de mieux comprendre comment des normes sociales prétendument universelles participent à l'exclusion symbolique et matérielle de certaines citoyennes. À travers l'exemple du voile dans le sport, c'est la capacité de la société française à accepter l'altérité et à envisager la diversité sans la considérer comme déviante qui est mise en question. L'étude du marquage social du voile devient ainsi un révélateur des tensions contemporaines autour de l'identité, de la citoyenneté et de la démocratie.

### **I. Cadre théorique et conceptuel**

Commençons par souligner que l'interdiction du voile dans le sport en France suscite des interrogations sur la nature des normes sociales, la déviance et les dynamiques de stigmatisation. Les individus qui transgressent ces lois se voient stigmatisés et étiquetés comme étant déviants. C'est dans cette optique que Becker dans *Outsiders: études*

de la sociologie de la déviance (Becker, 1985) tout en adoptant une perspective interactionniste affirme que : « ce que je veux dire, c'est que les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance » (Becker, 1985, 32). Il ajoute « le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette » (Becker, 1985, 33). En d'autres termes, la déviance est façonnée par les réactions sociales à certains comportements d'où la possibilité de parler d'une fabrication sociale de l'individu « déviant » (Lahire, 2013). Becker met en avant le fait que les groupes sociaux produisent la déviance en instaurant des normes, dont la transgression définit la déviance. Par conséquent, la déviance est un produit social résultant de l'interaction entre les individus et les structures qui déterminent et font respecter les normes. En cela, le paradigme interactionniste devient un outil de la sociologie compréhensive et devrait nous permettre de saisir les logiques individuelles à l'œuvre. La pression sociale conduit à l'identification au groupe appartient l'individu avec le risque d'une rupture avec l'ordre social. Dès lors, les personnes en question se reconnaissent comme déviantes à l'égard de la norme sociale et en sont fières. À partir de là, le système cognitif des sujets en question est transformé dans un contexte de stigmatisation et d'étiquetage « labeling » ce qui leur permet de s'inscrire dans une carrière déviante. Nous considérons les contextes d'interactions entre les contraintes sociales et les choix individuels en fonction de celles-ci. C'est là que réside la pertinence du paradigme interactionniste qui est en mesure de rendre compte de la fabrication sociale de la déviance par la multiplication des normes et valeurs auxquelles les membres de la société doivent se conformer. Ce courant sociologique peut être saisi grâce à l'ouvrage de Herbert Blumer (Blumer, 1969) qui distingue entre trois principes fondamentaux sur lesquels repose l'approche à savoir :

□ Les individus agissent selon la valeur ou l'importance qu'ils attribuent aux choses ou aux objets autour d'eux, autrement dit, selon l'image qu'ils s'en font;

□ La valeur de ces objets provient des interactions avec d'autres personnes, c'est-à-dire de la dimension intersubjective ;

□ Les individus emploient et transforment la valeur des objets qui les entourent grâce à un processus d'interprétation.

Les objets englobent tout ce qui entoure une personne : des objets matériels, d'autres individus, des catégories de personnes (comme les amis ou les ennemis), des institutions, des idéaux, des savoirs, etc. On ne doit pas sous-estimer l'importance de la signification que revêtent les objets dans l'influence qu'ils exercent sur le comportement des gens. Selon les partisans du réalisme, le sens des objets est inhérent. C'est à travers l'interaction entre les individus que le sens est créé. La signification des objets est donc le fruit d'un processus social. Elle naît en partie de la manière dont les autres interagissent avec ces objets. Utiliser la signification des objets pour influencer le comportement dépasse la simple application. C'est un processus interprétatif dans lequel « l'acteur choisit, vérifie, suspend, regroupe et transforme la signification des choses en fonction de la situation dans laquelle il se trouve et l'orientation de son action » (Blumer, 1969: 5). Plus explicite, David Le Breton (Le Breton, 2012) postule que l'interactionnisme s'efforce à analyser la déviance comme le résultat d'interaction entre l'acte déviant et la norme sociale et non l'acteur en tant que déviant :

L'interactionnisme traduit le souci d'identifier les processus à l'œuvre dans une société en train de se faire, il s'intéresse moins à l'institué qu'à l'instituant. Les normes et les règles sont l'objet d'une relecture constante, d'une négociation sociale, elles ne s'imposent pas de l'extérieur, les acteurs en sont les maîtres d'œuvre. C'est leur action mutuelle qui les rend effectives. Ainsi, par exemple, la déviance n'est pas une nature, répondant à la seule transgression d'une loi, elle est une construction sociale. Les lois sont souvent transgressées, mais parfois sans dommage pour les infracteurs. L'étiquette de déviance implique une mobilisation sociale et un processus de nomination. (Le Breton, 2012, p. 6).

De cela, nous pouvons dire que l'interactionnisme se concentre sur les échanges entre les individus. L'élément central de cette approche est la dimension symbolique des interactions, ce qui souligne l'importance de chaque échange et interaction, qu'il

s'agisse de gestes, de paroles, de regards ou de postures. Par conséquent, ce courant s'éloigne du déterminisme social en considérant l'individu comme une entité libre, non soumise à des influences fixes. Et c'est justement cela qui explique l'intérêt de l'observation sur le terrain comme technique essentielle permettant de comprendre les comportements humains. Ainsi, l'individu est saisi comme « un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son habitus ou de la « force » du système ou de sa culture d'appartenance » (Le Breton, 2012: 46-47). La théorie de Becker nous éclaire sur les risques d'une stigmatisation d'un groupe social et d'une multiplication des normes. L'interdiction du port du voile dans le cadre sportif en France, lorsqu'elle est justifiée par la volonté de lutter contre l'entrisme ou le fondamentalisme islamique, peut être analysée à travers la grille d'interprétation développée par Becker, ici adaptée à la surveillance des jeunes filles musulmanes. Ce modèle analytique met en évidence le décalage éventuel entre les comportements réels des individus - qu'il s'agisse du respect ou de la transgression d'une norme - et la manière dont ils sont perçus ou interprétés par les institutions ou la société.

Appliqué à notre sujet, ce modèle permet de saisir les logiques de suspicion généralisée qui frappent les sportives portant le voile : celles qui respectent la norme en ne portant pas le voile sur le terrain peuvent tout de même être vues comme suspectes d'un islamisme caché - elles seraient ainsi « secrètement radicalisées » ce qui peut justifier une vigilance préventive à leur égard. Celles qui portent le voile sont automatiquement classées dans la catégorie des « pleinement radicalisées » ou, à tout le moins, accusées de participer à un projet politico-religieux visant à s'approprier l'espace public. Dans ce contexte, même les personnes « accusées à tort » ne sont pas épargnées : dès qu'elles sont perçues comme « visibles » par un signe religieux et elles deviennent des figures d'alerte dans un imaginaire républicain habité par la crainte du séparatisme. Ce dispositif de suspicion engendre un effet pervers : il ne repose pas sur des actions avérées mais sur des jugements d'intention, rendant impossible toute adhésion réelle

à la norme, tout en alimentant une forme d'islamophobie institutionnelle (Ameline & Ndobo, 2018; Dakhli, 2016; Geisser, 2003; Hajjat & Mohammed, 2013).

A l'instar de la notion de déviance de Becker, celle de stigmatisme proposée par Erving Goffman dans *Stigmatisme : les usages sociaux des handicaps* (Goffman, 1975) offre une perspective pertinente pour analyser la façon dont les filles musulmanes voilées sont perçues et traitées dans le domaine sportif en France. Goffman décrit le stigmatisme comme un attribut qui dévalorise, une marque physique, sociale ou symbolique qui réduit la personne à une identité inférieure, considérée comme déviante par rapport aux normes sociales dominantes. Dans ce sens, le voile devient un stigmatisme visible, un signe vu non seulement comme une différence religieuse, mais également comme une menace pour l'universalité laïque, l'émancipation des filles et la supposée neutralité du sport. Ce stigmatisme modifie la manière dont les filles voilées sont regardées : elles ne sont plus seulement considérées comme des sportives, mais comme des figures potentiellement subversives, associées à une idéologie religieuse – islamiste ou séparatiste – jugée incompatible avec les valeurs républicaines. La société et ses institutions deviennent des structures sociales « totales » qui cherchent à contrôler, uniformiser et conformer les corps et les comportements. Le sport organisé, avec ses règles strictes, ses codes vestimentaires et ses rituels normés, agit ici en tant qu'institution totalisante qui exige la dissolution des différences visibles, notamment religieuses. Le rejet du voile devient alors un impératif d'« intégration », voire d'effacement identitaire, au nom d'une neutralité prétendue. Le stigmatisme fonctionne à deux niveaux : il justifie l'exclusion ou la rééducation des individus jugés déviants, tout en renforçant la cohésion du groupe majoritaire qui se définit par opposition. Selon Goffman, les personnes stigmatisées peuvent soit essayer de cacher leur différence (stratégies de *passing*), soit la revendiquer, potentiellement au risque de s'isoler davantage. Dans ce cas précis, les filles voilées se trouvent dans une situation sans issue : si elles retirent leur voile, elles sont « acceptées » au prix de la mise sous silence de leur identité religieuse ; si elles le conservent, elles sont

exclues ou réduites à leur appartenance religieuse. Cette stigmatisation pourrait profondément impacter leur identité et leur intégration sociale car en établissant des codes vestimentaires spécifiques, les autorités sportives et politiques définissent ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas. Les filles musulmanes qui portent le voile sont ainsi cataloguées comme déviantes et stigmatisées en raison de leur non-conformité à ces codes surtout que ces lois touchent essentiellement les musulmans. Les conséquences sociales de ces lois sont multiples : elles pourraient renforcer les stéréotypes et préjugés envers les filles musulmanes tout en aggravant leur marginalisation et exclusion. Elles peuvent aussi avoir des effets négatifs sur leur confiance en soi et leur bien-être psychologique.

## ***II. La méthodologie et techniques mobilisées***

Au premier abord, il est important de noter que l'expression « recherche qualitative » englobe toute méthode dont les résultats ne découlent pas de procédures statistiques ou quantitatives (Angers, 1996; Bertaux, 2001; Paillé & Mucchielli, 2012; Quivy et al., 2017). Toutefois, le terme « qualitatif » peut sembler ambigu, car certains chercheurs choisissent de codifier leurs données en mêlant les approches qualitative et quantitative (Corbin & Strauss, 2007). Il est primordial de souligner que notre choix d'une approche qualitative n'était pas basé sur des préférences personnelles, mais plutôt dicté par notre problématique initiale, qui consiste à saisir la question du voile musulman dans le sport et la perception qu'ont les intéressées des débats politiques et médiatiques à ce sujet. Des chercheurs tels que (Atkinson, 1998) ont identifié des caractéristiques clés de la recherche qualitative. En recherche qualitative, les chercheurs privilégient souvent une approche inductive (Patton, 2002), élaborant concepts, idées et théories à partir des données émergentes du terrain, plutôt que sur des hypothèses préétablies. La question de recherche, de nature générale, peut évoluer jusqu'à générer de potentielles hypothèses en fin d'étude. Une recherche qualitative inductive part de questions générales et imprécises, pour raffiner progressivement concepts et idées révélés par le terrain. La distance entre le chercheur et les participants est faible, voire

inexistante, surtout dans le cadre de l'observation participante. Les résultats de la recherche qualitative sont descriptifs, intégrant souvent des récits ou des citations (Lincoln & Guba, 1985; Patton, 2002). L'objectif étant de comprendre un phénomène dans sa globalité sans chercher à délimiter strictement certains concepts ou idées dès le départ. L'interprétation des données se fait en fonction des observations de terrain, et non selon les attentes du chercheur. Ajoutons ici que la recherche qualitative possède un caractère interprétatif car elle cherche à découvrir la signification des événements pour les individus, soit leurs expériences subjectives. L'idée n'est pas de trouver une vérité absolue, mais de capturer minutieusement les perspectives des participants (Atkinson, 1998). Dès lors, nous pouvons affirmer que l'approche qualitative s'aligne avec les objectifs de notre projet, centré sur les rationalités et représentations des sportives musulmanes. C'est en ce sens que les dix entretiens semi-directifs réalisés entre février et mai 2025 ont servi de repères pour notre recherche documentaire.

Pour ce qui de l'accès au terrain, nous devons dire que cela s'est avéré particulièrement aisé grâce à notre position en tant que chercheur musulman, avec une apparence maghrébine distincte. Cette identité partagée a rapidement créé une atmosphère de proximité basée sur une reconnaissance tacite et une sorte de complicité culturelle et religieuse (Zanna, 2010). La familiarité corporelle - dans le langage, les gestes, la manière d'être, mais également dans la façon de s'adresser à l'autre avec respect et retenue - a favorisé une résonance naturelle (Cosnier, 1999) entre l'enquêteur et les participantes. Dès les premiers échanges, une confiance réciproque s'est établie, caractérisée par une écoute attentive et un sentiment de sécurité ressenti par les sportives interrogées, qui ont perçu non seulement une absence de jugement, mais aussi une compréhension fine de leurs réalités sociales, religieuses et sportives. Cette présence incarnée sur le terrain, où la personne du chercheur devient elle-même un vecteur de légitimité et de rapprochement, a largement enrichi la qualité des témoignages recueillis. Cette expérience d'accès privilégié et de fluidité dans les interactions s'est répétée systématiquement dans les trois lieux étudiés - en Seine-Saint-Denis, à Rouen

et au Havre - témoignant de l'importance de l'aspect émotionnel et physique dans la construction d'une relation ethnographique basée sur l'empathie, la confiance et le respect mutuel. Pour ce qui est de la technique utilisée, nous avons opté pour l'entretien semi-directif. C'est l'approche appropriée dès lors qu'un sujet raconte un épisode ou un processus de son expérience vécue (Michelat, 1975). En effet, pour qu'il y ait narration, pour raconter une histoire, il est essentiel de bien distinguer les moments marquants de sa vie, de décrire les rapports avec autrui, d'expliquer les différentes interactions, de décrire les contextes des actions, intentions et interactions, et éventuellement de porter un jugement sur la réalité, les discours, etc. (Bertaux, 2005). Fidèles à cette conception, nous avons choisi les entretiens individuels semi-directifs en vue de nous rapprocher davantage du phénomène et de saisir ses différentes facettes. Autrement-dit, la particularité de cette technique se situant à l'intersection du récit de vie et de l'entretien lui donne l'avantage de laisser l'autonomie à l'enquête tout en orientant le travail en fonction des thèmes et objectifs visés. Nous avons complété cette stratégie de collecte de données avec l'observation participante afin de créer une atmosphère plus informelle et détendue, propice à l'irruption de témoignages parfois plus intimes que ceux dévoilés lors des entretiens directs. Au total, nous avons interviewé 10 sportives (3 en Seine-Saint-Denis, 3 à Rouen et 2 au Havre) en plus de deux entraîneurs (Rouen et Le Havre). Les entretiens conduisaient souvent à des discussions par la suite sur les thèmes abordés, les opinions personnelles et scientifiques sur le sujet, l'utilité de la recherche et l'utilisation des données (voir annexe 1).

Notons ici que les entretiens ont majoritairement eu lieu à des moments propices aux échanges, soit juste avant le début des séances d'entraînement, soit après celles-ci, quand les sportives étaient plus disponibles et prêtes à discuter. Ces entretiens se sont déroulés directement sur les lieux de pratique, comme les gradins, aux abords des installations sportives telles que les centres sportifs, stades, piscines ou gymnases, etc. Bien que ces endroits puissent être animés ou bruyants, ils ont offert aux participantes un cadre familier et rassurant, leur permettant de s'exprimer librement dans un

environnement qu'elles connaissent et où elles se sentent à leur aise. Le choix de ces lieux n'était pas un hasard : il facilitait une expression libre et spontanée, ancrée dans leur quotidien sportif, et aidait à réduire la distance entre la chercheuse et les participantes. Ce cadre informel a également rendu les échanges plus naturels, favorisant une interaction fluide, presque comme une conversation, tout en respectant l'anonymat et la confidentialité indispensables à la recherche. Comme une négociation commerciale, « don contre don » (Zanna, 2010), les enquêtées semblaient vouloir passer un message à travers les instances académiques aux décideurs politiques sur la nécessité d'une reconnaissance de leur religion et d'une justice sociale inclusive (Fraser, 2005). Du fait de la singularité de l'objet étudié, la composante « humaine » de la démarche méthodologique s'avérait un critère déterminant pour le déroulement de l'entretien. Ainsi, les approches qui n'impliquant pas une relation de confiance entre le chercheur et l'informateur ont été écartées. Enfin, en vue d'obtenir des informations détaillées sur les représentations et attitudes des personnes interrogées, il était nécessaire de leur laisser un large degré d'autonomie tout en maintenant une certaine ligne directrice propice à un travail scientifique. C'est toute l'utilité de l'entretien semi-directif qui – étant à la croisée du récit de vie et de l'entretien directif – facilite cette tâche. Les entretiens ont duré entre 30 minutes et 45 minutes et, avec le consentement des enquêtés, ils sont enregistrés, ce qui nous a autorisé à nous concentrer exclusivement sur les discussions en cours. Dans tous les cas, les sportives acceptaient de collaborer librement à cette recherche. Elles étaient au courant qu'elles pouvaient s'abstenir de répondre aux questions jugées embarrassantes et qu'elles étaient autorisées à se retirer à tout moment de ce processus. Bien que la quasi-totalité des personnes lisaient le contenu, seulement la moitié d'entre elles jugeaient nécessaire de discuter certains de ses thèmes avant de commencer l'entretien.

En ce qui concerne la retranscription d'entretiens, nous avons utilisé le logiciel Nuance Dragon Professionnal 15, suivi d'une vérification mot par mot pour éviter tout décalage entre le support oral et écrit. Nous comprenons que retranscrire consiste à

transformer en texte le matériel verbal collecté. Cela implique de conserver les traces des échanges, que ce soit par des notes prises sur le moment ou par des enregistrements audio et/ou vidéo. L'interprétation, quant à elle, passe du contenu explicite au contenu caché pour rendre compte des thèmes abordés lors des entretiens. Nous sommes donc conscients que diverses approches de traitement des données sont possibles en sciences humaines et sociales, telles que l'analyse thématique de contenu, assistée ou non par ordinateur, et l'analyse textuelle. Leur utilisation dépend de la question de recherche posée. Notre objectif est finalement de déconstruire puis de reconstruire le corpus d'entretiens pour en révéler la richesse et la complexité. Cette retranscription permet, entre autres, de rendre compte du matériel collecté afin qu'il soit utilisé dans l'analyse thématique. Généralement, le travail de retranscription est préalable à l'utilisation de l'entretien en tant que matériel d'analyse. Cependant, certains sociologues comme Jean-Claude Kaufmann (Kaufmann, 1996) critiquent cette étape, préférant travailler directement à partir des enregistrements audio soutenant que la retranscription atténue la vivacité des paroles des personnes interrogées. D'autres, comme Pierre Bourdieu (Bourdieu, 1993), avancent l'importance d'une retranscription littérale intégrale pour rester fidèle au discours de l'enquêté. Cette retranscription doit donc inclure les variations sociales, l'intonation, le rythme, le langage, les gestes, les expressions faciales et même la posture corporelle. Adoptant une approche intermédiaire, Stéphane Beaud (Beaud, 1996) suggère de transcrire intégralement seulement une partie du corpus. Pour notre enquêté, nous avons choisi une retranscription intégrale des entretiens en notant les postures, les intonations et même les gestes dans certaines situations. Ainsi, les rires, les moments de réflexion, les intonations et les postures sont intégrés dans le texte de l'entretien pour préserver la spontanéité des réponses et faciliter l'analyse des données.

Insistons ici sur le fait que données recueillies lors des entretiens ont été traitées et examinées en utilisant la méthode de l'analyse de contenu. Cette technique vise à décrire et interpréter les éléments évidents des informations collectées. De ce fait, deux approches analytiques ont été adoptées :

premièrement, une étude thématique verticale de chaque entretien séparé des autres ; deuxièmement, une analyse thématique comparative des entretiens en vue de relever les points de convergence et de divergence. Ainsi, l'analyse individuelle a permis de mettre en lumière les particularités des représentations et perceptions subjectives. L'analyse comparative, quant à elle, a permis d'identifier ce qui est commun dans les discours, les similitudes et différences entre les personnes rencontrées. L'objectif étant de découvrir d'autres aspects fondamentaux au-delà des stéréotypes. Ainsi, nous avons mis en évidence plusieurs caractéristiques partagées observées dans les divers discours recueillis. Cela est justifié par le fait qu'on ne se fier strictement à la mémoire qu'on en garde de l'entretien c'est à dire « on ne peut pas, sans le secours de la représentation visuelle, parcourir l'oral en tous sens et en comparer les morceaux » (Blanche-Benveniste, 2000). Dès lors, pour approcher l'oral, on doit « en passer » par l'écrit.

Bien que l'analyse des données sur le terrain repose essentiellement sur le contenu des entretiens semi-directifs, notre recherche ne se limite pas uniquement à ceux-ci. Certaines sessions d'observation nous ont permis de recueillir des informations que les seuls entretiens ne révélaient pas. L'observation directe effectuée sur les terrains sportifs, dans les piscines, les gymnases et les stades a été un complément précieux aux entretiens réalisés avec les sportives portant le voile. Elle nous a permis de dépasser les discours, en capturant les dynamiques relationnelles sur le moment, dans leur immédiateté et spontanée. En assistant aux entraînements, aux échauffements, et aux échanges entre joueuses ou entre athlètes et entraîneurs, nous avons pu observer un haut degré d'intégration des filles voilées au sein des groupes sportifs. Elles participaient pleinement à la vie de l'équipe, respectaient les instructions, et montraient une véritable adhésion aux normes sportives en vigueur, notamment celles liées à la discipline, à la hiérarchie et à l'effort collectif. Cette attitude respectueuse et engagée contredit souvent les stéréotypes répandus dans les débats publics sur l'incompatibilité supposée entre le port du voile et les valeurs sportives. L'observation nous a également permis de

repérer des gestes de camaraderie, de solidarité et d'entraide, autant de signes concrets d'une inclusion réelle au sein des groupes. Ces moments vécus sur le terrain ont enrichi nos entretiens, en nous permettant de relancer certaines discussions à partir de situations concrètes observées, et d'ancrer les propos recueillis dans un contexte tangible. Ce double regard, à la fois discursif et comportemental, a renforcé la profondeur de notre compréhension de l'expérience sportive des filles musulmanes voilées.

### *III. Présentation, interprétation et discussion des principaux résultats*

Comme nous l'avons évoqué précédemment, dans un contexte français, la participation des filles musulmanes voilées dans l'espace public suscite un débat intense, où le sport devient progressivement un champ de bataille idéologique. Depuis plusieurs années, la visibilité des filles portant le hijab (voile) mais à forte raison le Sitar ou le Niqâb (voile intégral) est considérée comme un enjeu politique majeur, s'étendant petit à petit des établissements scolaires aux lieux de travail, puis à l'ensemble des institutions publiques, jusqu'à atteindre aujourd'hui les terrains sportifs. À travers une série d'entretiens réalisés auprès de jeunes athlètes musulmanes voilées et de leurs entraîneurs, émergent des récits saisissants de rejet, d'incompréhension et de colère, perçus comme une exclusion systématique maquillée sous les principes de laïcité et d'universalité. Ces témoignages donnent l'opportunité d'examiner les processus concrets par lesquels un choix vestimentaire devient synonyme de déviance, au nom de normes dites républicaines. Ils mettent en lumière la pression institutionnelle, le discours ambiant hostile, ainsi que la souffrance personnelle et la résistance consciente. À travers ces récits, on entend la critique d'une société où certaines identités sont considérées comme suspectes dès le départ, où l'appartenance religieuse se transforme en stigmatisant, et où la norme n'est pas simplement neutre, mais chargée idéologiquement. L'objectif est donc de restituer ici non seulement ce que vivent ces filles et les points de vue de leurs entraîneurs, mais aussi ce que leurs paroles révèlent d'un ordre social qui crée de la marginalité tout en prétendant l'éviter. Le voile devient alors bien plus qu'un simple objet religieux :

il se transforme en symbole politique sur lequel se projettent les peurs, les fantasmes et les stratégies de division (Lorcerie, 2005). À travers ce prisme, la notion de déviance se révèle non pas comme une réalité objective, mais comme une construction sociale (Berger & Luckmann, 2006) façonnée par l'établissement de normes sélectives et souvent discriminatoires. C'est à partir de ce constat que se développent les analyses suivantes.

### **1. Le sport comme un lieu de réalisation de soi**

Au cours des discussions, un sujet se dégage avec vigueur : celui du sport en tant qu'espace de développement personnel, de bien-être physique et mental, ainsi que d'apprentissage de la coexistence. Loin de se limiter à un simple divertissement, il constitue pour ces jeunes filles voilées un lieu de transformation intime et sociale. Dans les vestiaires, sur les terrains ou dans les piscines, elles façonnent des valeurs essentielles : respect d'autrui, dépassement personnel, patience, entraide. Le sport devient ainsi un catalyseur d'émancipation, de confiance en soi, d'intégration dans le collectif (Martinache, 2020). C'est précisément cette richesse qu'elles perçoivent aujourd'hui comme menacée. L'exclusion fondée sur le port du voile ne prive pas seulement les intéressées d'un droit, elle rompt un équilibre, une trajectoire, une dynamique d'intégration et de cohésion. Ces témoignages l'expriment avec sincérité, parfois avec douleur, toujours avec une lucidité remarquable. Ainsi, Aïcha souligne :

Quand j'suis sur le terrain ... j'suis plus juste « la fille voilée ». J'suis Aïcha, celle qui court vite, qui voit le jeu, qui fait des passes propres. Le sport, c'est un des rares endroits où j'me sens libre ... j'me sens forte, à ma place. Ça m'a appris la discipline, le respect des autres, même quand on est pas d'accord, même quand on vient pas du même monde. Alors ouais, j'ai un voile, et alors ? J'suis pas moins respectueuse, j'suis pas moins engagée ... j'ai même appris à gérer mes nerfs grâce au sport. Franchement, c'est mon oxygène.

La pratique sportive chez les filles musulmanes voilées dépasse largement le simple loisir. Elle devient un espace d'expression personnelle, de résistance et de reconstruction de soi. Le témoignage de Leïla suivant illustre avec force cette quête d'équilibre, entre apaisement, dépassement de soi et dignité.

Dans l'eau ... y a pas de bruit. Juste moi, mon souffle, mes bras qui glissent. J'me sens vivante, apaisée ... c'est là que j'me recentre, que j'me libère du reste. Le sport, pour moi, c'est pas juste une activité ... c'est un équilibre mental. J'ai appris à me dépasser, à écouter mon corps, à faire preuve de patience. Et les règles, j'les respecte plus dans le bassin que ceux qui m'excluent à cause d'un bout de tissu. J'vois pas où j'fais du mal.

Ainsi, au-delà de la performance physique, le sport collectif crée un véritable tissu relationnel. Pour de nombreuses filles musulmanes, il représente un lieu de solidarité, d'égalité et de confiance partagée (Gasparini, 2002; Gasparini & Knobé, 2005). Le témoignage de Fatima, par exemple, révèle à quel point ces espaces sont précieux et irremplaçables dans un parcours d'émancipation.

L'équipe ... c'est ma deuxième famille. Quand on s'entraîne ensemble, y a pas de différence, pas d'origine, pas de religion. Juste l'envie de gagner ensemble, de se soutenir. C'est ça qu'on nous enlève ... pas juste un sport, mais un lien social, un espace de confiance. Et ça, tu peux pas l'enseigner en amphî. Faut le vivre. Grâce au sport, j'ai appris à faire confiance, à accepter l'autre ... même quand il est très loin de moi.

Un autre aspect à souligner, est celui qui concerne la dimension identitaire et sociale que représente la pratique sportive. Pour certaines enquêtées, le sport agit souvent comme un levier de transformation personnelle, en particulier chez celles et ceux confrontés à des tensions identitaires ou sociales. Pour les filles musulmanes, il devient un véritable outil d'apprentissage du vivre-ensemble et de citoyenneté. Le récit de Yasmine montre comment l'engagement sportif peut forger des repères bien plus solides que les discours d'exclusion.

Avant le rugby, j'avais du mal à canaliser mes émotions ... J'étais vite en colère, j'prenais tout mal. Et là, j'ai appris à poser mes limites, à écouter l'autre, à bosser en équipe. Franchement ... ça m'a changée. Même ma famille l'a remarqué. Alors, quand on me dit que j'suis pas intégrée, que j'respecte pas la République ... j'me marre jaune. Parce que si c'est pas ça, être citoyenne, alors j'sais pas c'qu'on veut.

Du point de vue des encadrants, le sport révèle des trajectoires de transformation insoupçonnées. Les jeunes filles, parfois repliées sur elles-mêmes, trouvent dans l'entraînement un espace pour s'épanouir et s'affirmer. Le témoignage d'un entraîneur Karim met en lumière la rigueur, la

discipline et l'esprit collectif que développent ces sportives, bien loin des clichés.

J'les vois évoluer, ces filles ... y en a qui arrivent fermées, méfiantes, timides ... et en quelques mois, le sport les transforme. Elles apprennent à s'écouter, à se dépasser, à faire corps avec les autres. C'est ça, le vrai rôle du sport. Et j'vous jure, certaines gamines voilées sont les plus rigoureuses, les plus disciplinées que j'ai coachées. Elles connaissent le respect, la règle, l'effort ... et on vient leur dire qu'elles ont pas leur place ? C'est un non-sens total.

À l'intersection de l'autonomie personnelle, de l'émancipation et de l'engagement social, la pratique sportive chez les filles musulmanes voilées ne se réduit ni à une simple activité physique ni à un loisir. Elle représente une quête d'équilibre, une affirmation de leur place dans la société et une réponse puissante aux injonctions contradictoires auxquelles elles font face. À travers le sport, elles reconstituent des liens, affirment leur identité et opposent aux discours d'exclusion une présence digne, déterminée et profondément citoyenne. C'est dans cette perspective qu'émerge une autre dimension de la pratique sportive, celle de pudeur. En articulant corps, sport et pudeur, ces filles redéfinissent les contours d'une pratique libre et assumée, où l'expression de soi ne se fait ni contre leur foi, ni contre leur féminité, mais en pleine cohérence avec ce qu'elles sont. C'es toute une organisation quotidienne qui priorise certains aspects de leur existence par rapport aux autres et leur dictent la manière de se comporter et interagissent avec les autres.

## **2. Corps, sport et pudeur**

L'appréhension du corps chez les filles musulmanes engagées dans des activités sportives constitue une problématique complexe, où s'entrelacent des dimensions identitaires, culturelles et sociales. Plus qu'un simple instrument de performance physique, le corps devient un champ d'expression, de négociation et parfois de confrontation (Zanna, 2010). Dans ce contexte, le sport n'est pas uniquement un domaine d'activité physique, mais un espace où s'articulent le respect des prescriptions religieuses, notamment en matière de modestie, et l'aspiration à l'émancipation personnelle (Martinache, 2020). Les filles se voient

alors confrontées à la nécessité de concilier le désir de mouvement et de dépassement de soi avec l'impératif de préserver une certaine décence, dans un contexte souvent peu accommodant pour leurs pratiques. Les témoignages recueillis révèlent comment ces tensions se manifestent au quotidien, et comment le corps est à la fois protégé, valorisé ou réinvesti dans un cadre respectueux de leurs croyances. Le voile, la mixité et les vêtements adaptés transcendent le statut de simples accessoires pour ces sportives, devenant des symboles clés dans leur revendication d'un droit à un corps à la fois libre et conforme à leur foi. À travers les récits, émerge une nouvelle manière de pratiquer le sport, redéfinissant la place du corps féminin musulman dans l'espace public et social. Leïla décrit clairement cette dimension dans le passage suivant :

Quand je nage, j'oublie tout. Dans l'eau, y a pas de regard qui juge, juste le mouvement de mon corps, mon souffle, et cette sensation de liberté. Je porte mon maillot couvrant, mon hijab de sport, et ça me suffit. Pour moi, la pudeur, c'est important, mais ça ne m'empêche pas d'être sportive. Au contraire, ça m'aide à me concentrer sur ce que je ressens, pas sur ce que les autres pensent. L'eau cache mes formes, elle est mon alliée. Je peux être forte et respectueuse de moi-même en même temps.

Dans un monde où le corps des femmes est souvent sujet à des jugements et à des attentes, l'idée de « territorialisation du corps » (Foucault, 1994) au sens de Michel Foucault c'est-à-dire la lumière dont certaines femmes – ici musulmanes - reprennent possession de leur espace corporel. Ainsi, en choisissant avec attention leurs vêtements et leurs moments de sortie, elles affirment leur contrôle sur leur propre corps, le protégeant tout en affirmant leur indépendance. Le témoignage suivant de la jeune Fatima illustre cet équilibre délicat entre visibilité, discrétion et autonomie, où le corps devient un espace personnel à préserver et à respecter.

Quand je vais à la salle, je choisis mes horaires et mes tenues avec soin. Je veux pouvoir bouger librement, sans me sentir exposée. Le voile léger, les vêtements amples, ça me permet de rester fidèle à ma foi tout en m'entraînant sérieusement. Parfois, je sens le regard des autres, mais je sais que je suis là pour moi, pas pour eux. Mon corps est mon espace privé, même quand je suis en public. Le sport m'a appris à mieux le connaître, à l'écouter, à le respecter, sans renoncer à ma pudeur. C'est un équilibre fragile, mais c'est mon choix.

Dans le sillage de cette affirmation, une autre jeune, Sarah, assigne au corps une dimension supplémentaire : il est un espace d'affirmation de soi et de résistance symbolique. Cette conception phénoménologique nous rappelle celle de Merleau-Ponty qui parle du corps vécu (Merleau-Ponty, 1945). Sur le terrain, le corps en mouvement dépasse les jugements extérieurs et devient un lien d'union entre la foi et l'activité sportive. La pudeur se manifeste non seulement par le vêtement, mais surtout par une manière respectueuse et engagée de vivre son corps en action.

Jouer au foot en hijab, ce n'est pas simple, mais c'est possible. Le plus dur, c'est parfois les regards, les jugements. Mais sur le terrain, quand je cours, je ne pense plus à ça. Mon corps est en action, concentré sur le jeu, sur l'équipe. Le hijab ne me gêne pas, au contraire, il fait partie de moi. Je suis une joueuse et une femme croyante, et ça peut marcher ensemble. Le sport m'a appris que la pudeur ne se résume pas à cacher son corps, mais à le vivre avec respect et force, dans l'action comme dans le silence.

Ces récits, parmi d'autres, témoignent de la complexité de la relation au corps chez les sportives musulmanes vivant dans les quartiers défavorisés, où l'activité physique se situe au carrefour des normes religieuses, identitaires et sociétales. La notion de pudeur, souvent considérée comme une contrainte, s'y manifeste comme un cadre négocié, une forme de respect de soi qui non seulement accompagne le mouvement, mais le modèle également. Cela nous rappelle « le corps social », où le corps est à la fois un objet technique et un réceptacle de significations culturelles (Mauss, 2021). Ces témoignages démontrent que le corps sportif est aussi chargé de symboles religieux et identitaires (Chebel, 1999, 2019). La théorie de la négociation identitaire (Goffman, 1975, 1975) éclaire sur la manière dont jeunes femmes ajustent leur présentation de soi face (Goffman, 1973a, 1973b) aux attentes sociales, oscillant entre conformité et résistance. Enfin, en tenant compte des contraintes sociales, ces pratiques sportives incarnent une forme d'agentivité (Bourdieu, 1979) où le corps devient un moyen d'émancipation et de remise en question des stéréotypes. Le sport s'avère finalement comme un espace où la place du corps féminin musulman est redéfinie dans un subtil équilibre entre pudeur, foi et affirmation de soi.

### **3. *Le sport oui mais la religion d'abord***

Comme nous l'avons souligné, pour ces filles voilées passionnées de sport, pratiquer une activité physique ne se réduit pas seulement à l'exercice ou à la compétition. Elles recherchent un équilibre délicat entre leurs ambitions sportives et la fidélité à leurs croyances religieuses (Hoffman, 1992). Le Ramadan, les prières quotidiennes, les fêtes religieuses, ainsi que le respect des principes de modestie et des règles de séparation des sexes, sont autant de facteurs qui influencent leur quotidien et leur relation avec le sport. En ce sens, elles refusent que leur croyance devienne un obstacle et rejettent l'idée que le sport pourrait leur imposer de renier leurs convictions. Elles expriment avec sincérité les défis, mais aussi l'importance, de concilier ces deux aspects souvent mal compris ou négligés dans les discussions publiques. Ainsi, Leïla, par exemple évoque, le fait qu'elle tente par tous les moyens de conjuguer sport et foi ce qui exige un juste équilibre entre exigences physiques et respect des rites religieux. Son témoignage révèle la manière dont pudeur, organisation et écoute de soi se conjuguent pour préserver cette harmonie.

L'eau, c'est mon refuge ... mais faut aussi que je puisse faire mes prières, respecter le Ramadan. Parfois, ça veut dire que j'suis crevée, que j'ai pas la même énergie, mais c'est sacré pour moi. Le sport, ça doit pas me forcer à choisir entre mes performances et ma foi. J'ai appris à m'organiser, à écouter mon corps, à prendre le temps ... pas à me précipiter. Et puis, la pudeur, c'est important. Je nage avec mon hijab de sport, qui couvre bien tout, même dans l'eau. Faut que les autres comprennent que ça n'enlève rien à mon envie d'avancer, au contraire.

S'inscrivant dans cette même logique, un autre enquêtée, Yasmine, affirme que le sport est un lieu où s'affrontent et se négocient des valeurs culturelles et religieuses. Cela explique pourquoi elle cite une forme de conciliation entre la pratique sportive et le respect de la pudeur et des rites religieux.

Le rugby, c'est un sport dur, un vrai combat. Mais moi, j'ai mes limites, mes règles. La mixité, ça me pose problème, surtout quand y a pas de respect pour la pudeur. J'peux pas juste me fondre dans un truc où je dois oublier qui je suis. Alors oui, je joue dans une équipe où on est entre filles, où on peut porter ce qu'on veut sans jugement. Et les prières, le Ramadan ... c'est pas une excuse, c'est un choix de vie. J'suis fière de pouvoir concilier les deux, même si c'est pas facile tous les jours. Ça demande du respect, des ajustements, mais c'est possible.

Il s'agit pour la majorité des jeunes rencontrées de trouver un équilibre subtil entre leur foi religieuse et les exigences physiques. Honorer leurs valeurs, notamment durant le Ramadan ou en portant le voile, est crucial pour maintenir leur identité. Le témoignage de Sarah traduit le désir de pratiquer le sport comme un espace de liberté en accord avec soi-même, tout en restant fidèle à ses croyances.

J'ai grandi avec des valeurs fortes, le respect des parents, de la famille, et ça compte dans ma manière de vivre le sport. Pendant le Ramadan, j'suis pas au top physiquement, mais j'me force pas à tricher avec mes engagements religieux. Et le voile, c'est ma pudeur, mon identité. Sur le terrain, j'suis là pour jouer, pas pour qu'on me juge ou qu'on m'oblige à faire autrement. Le sport, ça doit pas faire oublier ce qu'on est, ce qu'on croit. Ça devrait au contraire nous aider à être plus fortes, plus sereines, dans le respect de nous-mêmes.

Ces témoignages, parmi d'autres, soulignent l'importance d'un sport qui s'accorde avec les pratiques religieuses et les valeurs culturelles des sportives musulmanes. Il ne s'agit pas de sacrifier les besoins physiques ou l'esprit de compétition, mais plutôt de les aligner avec des engagements essentiels comme le respect du Ramadan, des prières, des célébrations religieuses, ainsi que des principes islamiques relatifs à la pudeur et à la séparation des sexes. Sur le plan culturel, le fait de reconnaître cette réalité permet de s'éloigner d'une perspective stéréotypée et restrictive pour créer un espace sportif authentiquement inclusif, où la diversité des identités est vue comme une richesse et non comme un problème. Cela revient aussi à affirmer que la foi et le sport peuvent non seulement coexister, mais aussi se renforcer mutuellement dans un équilibre harmonieux.

#### **4. La pratique sportive entre exclusion réelle et symbolique**

Pour de nombreuses musulmanes pratiquant le sport qui portent le voile, cette activité physique censée être libératrice devient un lieu d'exclusion, parfois sévère, souvent subtile. Par le biais des discours politiques, des réglementations sportives et des codes vestimentaires imposés, se dessine une frontière invisible mais bien réelle entre celles qui sont pleinement acceptées et celles qui sont à peine tolérées, voire écartées. Cette exclusion s'exprime dans les préjugés portés sur les femmes voilées mais

aussi de manière symbolique : regards lourds de jugement, stigmatisation médiatique, sentiment constant de ne jamais être véritablement à sa place. Selon plusieurs enquêtées, derrière les lois de l'interdiction du port du voile dans le sport, ce n'est pas seulement une tenue qui est visée, mais bien l'identité, la présence et l'existence même de ces femmes dans l'espace public comme finalité ultime dans un contexte de droitisation de la société. Ce rejet, camouflé sous le discours de la neutralité révèle, selon certaines enquêtées, une vérité profonde sur les contradictions d'une société qui prétend défendre l'égalité tout en restreignant l'accès à ses lieux de partage les plus cruciaux. C'est ainsi qu'il faut comprendre les propos d'Amina qui affirme : « Tu sais ce que c'est que de devoir choisir entre ton sport et ta foi ? C'est un déchirement ... On veut juste jouer, vivre, respirer. Mais ils font tout pour nous décourager. Ils veulent qu'on se plie, qu'on se renie ... mais moi j'peux pas ». Nous retrouvons une attitude similaire chez Leïla qui se montre sceptique vis-à-vis des discours politiques et médiatiques sur la démocratie et les droits de l'homme :

J'ai grandi avec les valeurs de respect, de travail, d'effort... mais on me regarde comme une ennemie. J'me sens pas respectée, pas entendue. Et l'extrême droite ... elle a contaminé tous les partis. Ils parlent tous pareil maintenant. C'est flippant !

Ce récit témoigne avec intensité de la souffrance due à un écart profond entre les valeurs énoncées et la réalité du regard de la société. Il ne s'agit plus de marginalisation, mais d'une exclusion systématique, selon certaines enquêtées, où l'image de l'ennemie est projetée sur celles qui cherchent simplement à vivre avec dignité. L'uniformisation des discours politiques, influencée par les rhétoriques de l'extrême droite, selon la majorité des personnes rencontrées, accentue ce sentiment d'abandon. Ce sont non seulement les paroles de ces femmes auxquelles on refuse de prêter attention, mais c'est aussi leur droit de vivre comme les autres que l'on remet en question, leur accès à des espaces communs essentiels. Sur cet aspect, l'entraîneur Mehdi affirme que « le sport, c'était un refuge, un espace neutre, un souffle... » et que à cause des lois sur l'interdiction du voile, toute une partie de la société risque d'être

assignée à résidence si la droitisation de la France vers jusqu'à l'interdire de l'espace public.

##### **5. *Le sport entre contrôle social et régulation morale***

Le sport, souvent vu comme un domaine neutre de performance, d'effort et de dépassement de soi, est en fait imprégné de relations de pouvoir, de normes sociales et de mécanismes de régulation qui le rendent profondément politique. C'est en ce sens que les réflexions de certains sociologues peuvent nous éclairer sur le virage culturel que prend cette activité humaine qui semble désormais marquée par le discours politique et identitaire. Pour comprendre ces enjeux, trois concepts sociologiques sont clés : le contrôle social au sens d'Émile Durkheim (Durkheim, 2007), la normalisation des corps de Michel Foucault (Foucault, 1975; Gleyse, 2005), et la violence symbolique au sens bourdieusien (Bourdieu & Passeron, 1970). En premier, Durkheim explique que chaque société établit des règles, parfois non-dites, pour maintenir sa cohésion. Le sport, en tant qu'institution, joue ce rôle en orientant les comportements, enseignant la discipline et renforçant le sentiment d'appartenance. Cependant, ce contrôle peut devenir discriminant lorsque certaines pratiques ou identités sont jugées non conformes. C'est d'ailleurs dans ce sens que la majorité des enquêtées évoquent dans leur discours tout en appelant à une reconnaissance de leur identité (Honneth, 2002). S'inscrivant dans la perspective durkheimienne, Michel Foucault nous invite à voir le sport comme un lieu où les corps sont standardisés, soumis à des techniques de surveillance - par le biais de règles, du regard des autres, de l'équipement - pour façonner des corps acceptables, performants et alignés sur une certaine idée de la modernité occidentale. Le rejet de certaines tenues, telles que le hijab, le burkini ou le voile, etc., montre comment le corps des femmes musulmanes pratiquant le sport est vu comme un corps à discipliner, à rendre invisible, ou à marginaliser. Cette notion de discipline et conformisme est celle que le sociologue Pierre Bourdieu désigne comme une forme de « violence symbolique » ou une domination subtile et invisible qui pousse les individus à intégrer eux-mêmes leur propre illégitimité. L'interdiction du voile dans le

sport, telle qu'elle est énoncée dans les discours politiques et médiatiques, ne relève pas simplement d'un débat réglementaire : elle exprime une pression à se conformer à une norme culturelle dominante, parfois au prix de l'effacement de l'identité personnelle. Par conséquent, le sport devient un espace de tension entre intégration et marginalisation, où l'universalisme démocratique et moderniste proclamé masque des logiques d'exclusion bien réelles comme aiment le souligner les enquêtées rencontrées. Le témoignage de Sarah, par exemple, en est une illustration où la jeune sportive voilée nous rappelle que derrière chaque règlement, il y a des individus, des vies, des souffrances, souvent ignorées par ceux qui prétendent parler « au nom de la République : « J'ai mal quand je vois des gens parler de nous sans jamais nous écouter. L'interdiction du voile, c'est pas neutre. C'est une manière de dire : « vous, les musulmanes, vous êtes pas les bienvenues ici ». Et moi, j'ai pas l'accepter ». Nous retrouvons une affirmation similaire et presque identique chez Samira « Moi j'me sens trahie. J'croisais en la République, à une époque... mais aujourd'hui, c'est un mot vide. On nous parle de laïcité pour nous exclure, pas pour nous protéger. Et ça, j'le digère pas ». S'inscrivant dans cette logique, l'entraîneur Karim insiste sur le fait que le sport est devenu un terrain révélateur des tensions identitaires qui traversent la société française. Selon lui, loin d'être un simple loisir ou un espace neutre de cohésion sociale, il est de plus en plus investi comme un lieu de confrontation symbolique, où se rejouent des luttes politiques, culturelles et religieuses. Le sport apparaît, de ce fait, comme outil de « régulation morale » et de « contrôle social » (Foucault, 1975) et donc lieu de « gouvernementalité » (Foucault, 1975), soit l'ensemble des techniques par lesquelles l'État cherche à encadrer les comportements au nom de la normalisation. Karim ajoute qu'au lieu de traiter les urgences économiques ou sociales, certains responsables politiques préfèrent détourner l'attention vers des débats identitaires, stigmatisant des minorités déjà marginalisées ce qui participe, selon lui, à un « jeu de dénégation » (Bourdieu, 1979), où la violence symbolique s'exerce en masquant ses propres logiques de domination sous des discours

d'universalité et de neutralité. Le récit qui suit – de Karim - s'inscrit dans cette critique et témoigne, avec colère et lucidité, de la manière dont des filles musulmanes sportives, citoyennes, se trouvent désignées comme des problèmes à réguler, simplement parce qu'elles affirment une identité visible.

Ce qui me fout vraiment la rage ... c'est que ces filles, elles incarnent ce que ce pays prétend défendre : l'effort, la persévérance, l'engagement. Et pourtant, elles sont jetées sous le bus ... parce qu'elles sont musulmanes, parce qu'elles sont visibles. Et pendant ce temps, les politiques ... au lieu de parler des vraies galères — l'inflation, les loyers, l'hôpital qui s'écroule — ils passent leur temps à faire diversion avec des débats identitaires qui pourrissent tout. Franchement, j'suis écoeuré. Et j'le dis sans détour : cette dérive autoritaire ... cette obsession du contrôle sous couvert de laïcité ... c'est plus de la République, c'est du flicage culturel

Nous pouvons voir à quel point ces témoignages mettent en lumière de manière percutante une dynamique sociale bien huilée : celle du changement de perspective collective. Alors qu'il serait pertinent - et nécessaire - d'examiner les inégalités économiques structurelles, les discours dominants dévient subtilement le débat vers la question identitaire. Ce glissement n'est pas sans conséquences : il permet de détourner l'attention des questions essentielles, celles qui concernent la précarité, le chômage, et les discriminations systémiques. Ce déplacement permet, selon plusieurs enquêtés, non seulement de masquer les responsabilités politiques, mais aussi de désigner un « bouc émissaire » facile (Girard, 1982), déjà vulnérable et marginalisé. Ainsi, à travers ces récits, ce n'est pas seulement une voix personnelle qui se dévoile, mais une critique sociale perspicace : celle d'un ordre symbolique qui redéfinit le conflit social, non plus en termes de classes ou de ressources, mais en termes de visibilité culturelle, d'apparence, d'appartenance. C'est une façon insidieuse de neutraliser les colères légitimes en les requalifiant en problèmes d'intégration.

#### **6. *Le voile : d'une marque d'identité à un signe de stigmatisation***

À travers les témoignages recueillis, le voile apparaît initialement comme une option personnelle, un marqueur d'identité assumé, souvent en rapport

avec la foi, l'estime de soi ou un désir de cohérence entre croyances et style de vie. Toutefois, cet attribut intime devient rapidement un sujet de discorde dans le domaine sportif. Les filles interrogées expliquent comment leur voile, loin d'être perçu comme une expression légitime de leur individualité, est systématiquement interprété comme une provocation ou un rejet des valeurs communes. Cette perception erronée transforme un symbole d'identité en motif d'exclusion. Le voile se mue en prétexte à l'exclusion, une « preuve » de non-conformité. Cette stigmatisation, largement alimentée par des discours politiques et médiatiques, finit par imposer à ces filles une identité attribuée ou virtuelle (Goffman, 1975: 12), réduite à un symbole dépourvu de sa complexité et traité comme un problème à résoudre. Les propos d'Aïcha sont éloquentes à ce titre.

Moi j'comprends pas ... franchement, j'arrive plus à suivre. On est en 2025, j'ai fait des études de sport, j'fais du foot, du basket... j'suis sur les terrains, j'me donne à fond ... et on vient me dire que j'ai pas ma place parce que je mets un voile ? C'est pas sérieux ... J'ai grandi ici, j'suis Française, mais j'me sens pointée du doigt ... pour un bout de tissu ?! J'ai la rage parfois.

Parmi les témoignages collectés, certains révèlent une violence sous-jacente, quotidienne, presque triviale. Il ne s'agit pas seulement d'une interdiction, mais d'un climat, d'un fardeau qui s'impose dès le réveil, avant même d'atteindre le terrain ou la piscine. En jeu ici, ce n'est pas uniquement le droit de pratiquer le sport, mais le droit d'exister pleinement, sans dissimulation ni justification. L'espace sportif, qui est supposé être un lieu d'émancipation, se transforme en un espace de suspicion. C'est dans cette atmosphère pesante que Leïla exprime ses paroles, brutes, poignantes, sans ambages.

Tu te lèves le matin, t'as envie de nager, de progresser, de t'accrocher ... et puis bam, t'entends que ton voile gêne. Genre, ça dérange les gens que je couvre mes cheveux ? Ça les empêche de respirer ? C'est devenu ça, la France ? Une chasse aux sorcières moderne ?

Du côté du personnel encadrant également, l'exaspération est tangible. Les entraîneurs, observateurs directs de l'implication de ces jeunes filles, se trouvent eux-mêmes face à l'absurdité des directives et au malaise croissant. Ils constatent l'injustice de près, en bordure des terrains,

impuissants face aux décisions politiques qui occultent l'effort, le mérite, la passion. Leurs propos expriment non seulement la colère, mais aussi une profonde tristesse face à la dégradation du lien entre le sport et la justice. Karim, entraîneur de football, nous offre ici un témoignage pertinent.

J'vous jure, parfois j'me pose ... et j'me demande où on est tombés. Moi j'vois ces jeunes filles ... elles viennent s'entraîner, elles arrivent avec le sourire, avec une discipline que beaucoup d'autres n'ont pas. Elles veulent jouer, progresser, s'accrocher. Et puis ... y a cette chape de plomb, cette pression permanente. Ce climat où tout devient suspect dès qu'une gamine met un voile. Franchement ... c'est pas ça le sport. Le sport, c'est censé être un espace de respect, de dépassement, de collectif. Et là ... on leur balance des barrières. Juste à cause d'un foulard. Un foulard, merde. Comme si ça leur enlevait leur talent, leur combativité, leur humanité.

Ces récits et bien d'autres illustrent comment un symbole religieux se transforme, à travers un processus de labellisation, en un indicateur de déviance sociale (Becker, 1985). Par le biais des perspectives extérieures et des injonctions institutionnelles, le voile est dénudé de sa signification personnelle pour être investi d'une valeur politique et identitaire (De Galembert, 2016). Cette stigmatisation s'inscrit pleinement dans le cadre théorique proposé par Howard Becker, selon lequel ce ne sont pas les actions elles-mêmes qui sont déviantes, mais la manière dont la société les interprète. Ici, ce n'est pas le port du voile qui est problématique, mais ce qu'il représente aux yeux d'un ordre social normatif et discriminatoire. Ainsi, le sport, espace supposé de dépassement et d'égalité, devient un lieu de contrôle et de marginalisation.

### **7. *Le voile, un facteur de reproduction sociale***

Bien que le voile soit fréquemment décrié dans les discussions publiques comme étant un choix individuel ou un indicateur religieux, les récits recueillis révèlent qu'il se transforme également en un vecteur d'inégalités sociales tenaces. Loin de n'être qu'un élément vestimentaire, il opère en tant que filtre renforçant les obstacles déjà présents pour les filles provenant de milieux défavorisés, souvent racisées. Un nombre significatif de celles-ci, malgré un niveau d'études élevé ou un engagement remarquable dans le domaine sportif, se trouvent confrontées à des horizons limités, non pas en raison

de leurs compétences, mais à cause de leur apparence et de leur foi. Leurs parcours se retrouvent ainsi détournés, confinés à des positions précaires, rendus invisibles ou marginalisés. Cette situation résonne avec les mécanismes décrits par Pierre Bourdieu, selon lesquels les institutions, y compris celles du secteur sportif, contribuent à la perpétuation des dominations sociales en imposant des normes qui excluent (Bourdieu & Passeron, 1970). Dans ce cadre, le voile devient non seulement un emblème de différenciation, mais également un frein à la mobilité sociale.

Certaines trajectoires relatées dans ces entretiens illustrent avec une clarté saisissante comment le voile fonctionne comme une barrière sociale. Bien au-delà d'une simple limitation symbolique, il devient un véritable obstacle tangible au développement professionnel, à la participation sportive, et engendre une régression sociale. Des filles diplômées et ambitieuses se voient contraintes d'accepter des emplois précaires et peu visibles, bien inférieurs à leurs qualifications. Elles sont non seulement écartées des activités sportives, mais aussi du marché de l'emploi, sous couvert d'un manque de conformité à une norme sociétale dictée. Dans ce contexte, le voile se transforme d'un symbole religieux en une frontière sociale marquée. Nawal titulaire d'un master en droit, offre ici un témoignage aussi lucide qu'amer : « j'ai un master en droit... et j'suis femme de ménage. Pas parce que j'suis pas compétente, hein, mais parce qu'avec mon voile... j'suis grillée dès l'entretien. Et maintenant on veut m'interdire de jouer au hand ? C'est quoi le message ? ». Nous retrouvons plusieurs autres témoignages allant dans ce sens mais limitons-nous à deux passages. D'abord, les propos de Fatima qui affirme que, dans un contexte marqué par des discriminations multiples, le sport devrait être un espace d'émancipation et d'égalité et non pas un lieu de nouvelles barrières et exclusions.

J'suis fatiguée ... J'ai fait un master, j'me bats pour trouver un taf, j'fais du sport pour garder la tête haute. Et là, on nous met des barrières partout. Même dans le hand ou le volley, faut qu'on s'excuse d'exister ? J'ai l'impression qu'on veut juste nous faire taire... nous rendre invisibles

Pour les entraîneurs, comme Mehdi, il y a cette responsabilité de soutenir et d'accompagner ces jeunes filles, surtout quand elles font face à des obstacles qui dépassent le cadre sportif. Le témoignage de celui-ci met en lumière la tension entre l'engagement sur le terrain et les pressions sociales qui cherchent à exclure. Il révèle aussi la difficulté d'assumer une posture protectrice face à une réalité où l'identité et la place des jeunes sportives musulmanes sont constamment remises en question.

Quand j'les regarde s'entraîner ... j'vous promets, j'oublie tout. Elles sont là, concentrées, investies, elles donnent tout. Et puis y a ce monde autour ... qui leur dit « non ». Non à leur voile. Non à leur place dans l'équipe. Non à leur droit d'exister comme elles sont. C'est violent. Moi j'ai mal pour elles ... vraiment. Parce qu'en tant qu'entraîneur, t'es censé construire, protéger, transmettre. Mais là ... j'me sens impuissant. Comment tu expliques à une gamine qu'elle est bonne sur le terrain, qu'elle a sa place, mais que dehors ... on veut juste la faire taire ?

Bref, ces témoignages montrent à quel point le monde du sport est un lieu où se mêlent identité personnelle et pressions sociales. Comme nous venons de le voir, pour ces femmes voilées, le sport devient à la fois un moyen de s'affirmer et un lieu où elles affrontent les mécanismes sociaux qui cherchent à les marginaliser. Leur parcours démontre combien il peut être complexe de forger une identité authentique dans un environnement souvent hostile, où les normes dominantes tendent à maintenir les inégalités. Pourtant, grâce à leur résistance, leur capacité d'adaptation et leur solidarité, elles ouvrent la voie à une véritable reconnaissance et émancipation (Honneth, 2002) dans une société de mépris (Honneth, 2006). C'est pour cette raison, que le sport, loin d'être une simple activité physique quotidienne, constitue un puissant levier de transformation sociale et culturelle.

#### **8. *Le débat sur le voile : une forme d'aliénation de masse***

Comme évoqué dans l'introduction de cet article, la question du voile, omniprésente dans les discussions publiques en France depuis vingt ans, semble avoir pris une importance exagérée, déconnectée de la réalité des personnes concernées (Lorcerie, 2005). Ce phénomène, loin d'être

insignifiant, peut être examiné à travers la notion d'aliénation de Karl Max au regard des passages relevés dans le corpus. Plusieurs enquêtés (pratiquantes comme entraîneurs) parlent de mécanismes d'aliénation, de manipulation idéologique et de contrôle des corps. Marx, dans son analyse du capitalisme, soulignait comment l'idéologie dominante détourne les classes populaires de leurs véritables combats – notamment ceux liés à l'exploitation économique – en créant des conflits symboliques et identitaires. Le dialogue autour du voile, en ce sens, agit comme un écran de fumée, détournant l'attention du public des défaillances des politiques publiques en matière de santé, d'éducation, d'emploi ou de pouvoir d'achat. Le témoignage de la jeune Samira ne laisse pas de doute sur cette dimension pragmatique du discours politico-médiatique : « J'ai étudié les sciences politiques... j'vois clair dans leur jeu. Ils ont déplacé les luttes sociales vers des guerres identitaires. C'est plus rentable électoralement de taper sur les musulmans que de parler du pouvoir d'achat. C'est une stratégie cynique ».

Il y a des moments où les mots ne suffisent plus, où l'indignation dépasse la simple opinion pour devenir un cri du cœur. C'est ce qu'on ressent dans la voix de certains entraîneurs qui, au-delà de leur rôle sportif, vivent de plein fouet la violence symbolique infligée à ces jeunes femmes voilées. Ils observent, impuissants parfois, mais jamais indifférents, la manière dont le sport, autrefois espace d'égalité et de dépassement, est défiguré par des logiques politiques qui n'ont rien à voir avec le terrain. Les propos de Mehdi expriment clairement le basculement politique et médiatique en France. C'est un homme qui voit basculer ce à quoi il croyait profondément. Et qui refuse de rester silencieux.

On est en train de détruire quelque chose... et j'ai peur que ce soit irréversible. Le sport, c'était un refuge, un espace neutre, un souffle ... Aujourd'hui, c'est devenu un champ de bataille politique. Et ce qui me fait le plus peur, c'est le consensus mou. Y a plus de gauche, plus de droite... juste des gens qui répètent les mots de l'extrême droite avec le sourire. Et ça ... ça me glace. Moi j'suis pas juste un entraîneur. J'suis un homme, un père, un citoyen. Et j'refuse de me taire quand je vois des jeunes femmes réduites à leur foulard alors qu'elles devraient être célébrées pour ce qu'elles sont : des battantes.

Par ailleurs, dans plusieurs témoignages recueillis, réapparaît un sentiment d'étouffement, celui d'une atmosphère devenue délétère, imprégnée de discours hostiles, où la voix politique semble sans cesse pointer du doigt les mêmes groupes : les femmes musulmanes, voilées, issues des milieux populaires. À travers les écrans, les lois, les plateaux télé, un message insidieux se répète, jour après jour, jusqu'à devenir une agression quotidienne. Pour certaines, ce n'est plus simplement une question d'exclusion ou de stigmatisation : c'est une sensation d'oppression. Le récit de Fatima est celui d'une femme qui ne supporte plus d'être réduite à un symbole, une cible surtout face aux difficultés qu'elle affronte au quotidien : le chômage, l'insécurité sociale, le mépris de classe.

Ce climat ... il est irrespirable. Chaque fois qu'on parle de « valeurs de la République », on sait qu'on est visées. Moi j'me sens agressée par les débats, par la télé, par les lois. Ils ont déplacé tous les vrais problèmes – chômage, précarité – pour faire de nous les boucs émissaires. C'est un délire

En somme, ce que mettent en lumière ces témoignages, c'est un processus bien huilé d'exclusion, où l'interdiction du voile devient un outil électoraliste puissant pour détourner le regard des véritables problèmes sociaux. Pour les enquêtées rencontrées dans le cadre de notre étude, en ciblant ces femmes, on crée des ennemies fictives, tandis que les inégalités se solidifient et que les politiques publiques échouent à répondre aux urgences sociales. Le débat sur le voile, vidé de toute sa complexité, sert alors à préserver un ordre établi, à diviser les classes populaires et à éviter les remises en question fondamentales. C'est une forme douce de domination, déguisée en défense des « valeurs républicaines ». Mais en réalité, c'est l'égalité même que l'on sacrifie, et la République que l'on trahit.

## CONCLUSION

Ce travail de terrain, fondé sur des entretiens semi-directifs avec des filles musulmanes portant le voile qui pratiquent divers sports ainsi que leurs entraîneurs a permis de souligner une réalité complexe et révélatrice des tensions sociales actuelles en France. À travers leurs témoignages, on a pu observer des constats marquants qui

transcendent les simples expériences individuelles pour nous dire quelque chose sur le contexte sociopolitique dans lequel vivent ces personnes. Ces histoires illustrent ce que le sociologue interactionniste américain Howard Becker qualifie de la « construction sociale de la déviance » : ce n'est pas l'action elle-même — ici, le port du voile — qui est jugée déviante, mais le regard normatif de la société sur cet acte. Le voile devient alors un symbole de stigmatisation non pas parce qu'il enfreint une règle universelle, mais parce qu'il est désigné ainsi par des institutions et discours prédominants ou en termes interactionnistes « des promoteurs de morale ».

Les femmes interrogées ont partagé avec nous que le sport est pour elles un espace de réalisation personnelle, d'effort, de discipline, mais aussi de plaisir et de liberté. Cependant, cet espace se transforme en terrain risqué lorsqu'il entre en contradiction avec les exigences de modestie et les principes religieux de l'islam. Nombreux sont celles qui expriment leur passion pour le sport, mais pas à n'importe quelle condition : la religion reste primordiale, et les choix qu'elles effectuent entre foi et amour du sport illustrent une tension ressentie quotidiennement. Cette tension dépasse le cadre intime, elle est également politique et sociale.

Leurs parcours montrent une exclusion concrète (refus d'accès au travail, pressions institutionnelles) mais aussi symbolique, par la dévalorisation constante de leur présence dans le monde sportif, et leur association à une différence perçue comme problématique. Le sport devient ainsi un espace de contrôle social, où l'on régule les comportements, les corps, et particulièrement les signes religieux, sous couvert d'une prétendue neutralité républicaine. On retrouve ici une logique normative où l'acceptabilité sociale dépend de la conformité culturelle, voire vestimentaire.

Le voile, au départ symbole identitaire, se transforme en objet de suspicion, motif de rejet et vecteur de stigmatisation. Pour ces femmes, il représente une double peine : elles sont mises à l'écart en tant que musulmanes visibles, mais aussi souvent comme membres de classes populaires ou de quartiers défavorisés. Cette dimension de reproduction sociale est frappante : malgré

l'obtention de diplômes, des efforts, et une intense pratique sportive, beaucoup peinent à accéder à l'emploi, à la reconnaissance, à la légitimité.

En somme, ces entretiens révèlent une société qui génère la déviance qu'elle prétend combattre, en labellisant de « problématique » ce qui devrait être considéré comme une richesse. Et à travers cette construction, elle fragilise l'un de ses espaces les plus prometteurs d'émancipation : le sport. En écoutant ces femmes, on comprend que la norme n'est pas immuable, qu'elle se discute, se négocie, se remet en question. C'est peut-être là que se trouve l'enjeu : dans la capacité collective à redéfinir les règles du jeu, pour que le sport retrouve sa vocation première — un lieu de respect, d'effort, et surtout, d'accueil inclusif.

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude aux femmes et hommes qui ont accepté de participer à cette recherche. Leur disponibilité, leur confiance et le partage sincère de leurs expériences ont constitué la matière vivante de ce travail. Leur voix a donné une profondeur humaine et une densité empirique à une enquête qui, sans elles, n'aurait pu voir le jour.

Je souhaite également remercier les entraîneurs et encadrants sportifs qui ont accepté de prendre part aux entretiens. Leur regard, souvent traversé par des tensions entre normes institutionnelles, attentes sociales et pratiques quotidiennes, a enrichi la compréhension des dynamiques qui traversent le monde du sport lorsqu'il est confronté à la question du voile.

Je suis reconnaissant aux institutions sportives et aux associations qui m'ont permis d'accéder au terrain. Malgré les réticences que suscite parfois l'étude d'un sujet sensible, j'ai pu bénéficier de soutiens précieux et de relais indispensables pour entrer en contact avec les enquêtées.

Mes remerciements vont aussi à mes collègues et à mes pairs, dont les discussions, critiques et suggestions ont contribué à affiner ma démarche théorique et méthodologique. Les échanges, parfois exigeants, ont permis d'éclairer les enjeux complexes liés aux notions de norme, de déviance et de reconnaissance dans l'espace sportif.

Enfin, je tiens à saluer le soutien moral et intellectuel de mes proches, qui ont accompagné avec patience et bienveillance l'avancée de cette recherche. Leur présence discrète mais constante a rendu possible l'aboutissement de ce travail.

À toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette enquête, j'adresse mes plus sincères remerciements.

## REFERENCES

- [1] M. Angers, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Alger, Algérie: Casbah Université, 1996.
- [2] R. Atkinson, *The Life Story Interview*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications, 1998.
- [3] J.-M. Augustin, *L'interdit vestimentaire du Moyen Âge au voile islamique*. Paris, France: Librinova, 2020.
- [4] H. S. Becker, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*. Paris, France: Métailié, 1985.
- [5] P. Berger and T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*. Paris, France: Armand Colin, 2006.
- [6] D. Bertaux, *L'enquête et ses méthodes: Les récits de vie*. Paris, France: Nathan, 2001.
- [7] D. Bertaux, *Le récit de vie*, 2<sup>e</sup> éd. Paris, France: Armand Colin, 2005.
- [8] C. Blanche-Benveniste, *La transcription de l'oral et morphologie*, vol. 1. Romania una diversa, 2000.
- [9] H. Blumer, *Symbolic Interactionism*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, 1969.
- [10] P. Bourdieu, *La distinction: Critique sociale du jugement*. Paris, France: Éditions de Minuit, 1979.
- [11] P. Bourdieu, *La misère du monde*. Paris, France: Seuil, 1993.
- [12] P. Bourdieu and J.-C. Passeron, *La reproduction: Éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, France: Éditions de Minuit, 1970.
- [13] M. Chebel, *Le corps en Islam*. Paris, France: PUF, 1999.
- [14] M. Chebel, *L'islam en 100 questions*, nouv. impr. Paris, France: Tallandier, 2019.
- [15] J. Corbin and A. Strauss, *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory*, 3rd ed. Thousand Oaks, CA: Sage Publications, 2007.
- [16] J. Cosnier, *Psychologie des émotions et des sentiments*. Paris, France: Retz, 1999.
- [17] É. Durkheim, *Le suicide*. Paris, France: PUF, 2007.
- [18] M. Foucault, *Surveiller et punir*. Paris, France: Gallimard, 1975.
- [19] M. Foucault, *Dits et Écrits, t. III: 1976–1979*. Paris, France: Gallimard, 1994.
- [20] N. Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*. Paris, France: La Découverte, 2005.
- [21] V. Geisser, *La nouvelle islamophobie*. Paris, France: La Découverte, 2003.
- [22] R. Girard, *Le bouc émissaire*. Paris, France: Grasset et Fasquelles, 1982.
- [23] E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, t. 1: La présentation de soi*. Paris, France: Éditions de Minuit, 1973.
- [24] E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, t. 2: Les relations en public*. Paris, France: Éditions de Minuit, 1973.
- [25] E. Goffman, *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*. Paris, France: Éditions de Minuit, 1975.
- [26] A. Hajjat and M. Mohammed, *Islamophobie. Comment les élites françaises construisent le "problème musulman"*. Paris, France: La Découverte, 2013.
- [27] S. J. Hoffman, Ed., *Sport and Religion*. Champaign, IL: Human Kinetics Books, 1992.
- [28] A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*. Paris, France: Cerf, 2002.
- [29] A. Honneth, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*. Paris, France: La Découverte, 2006.
- [30] J.-C. Kaufmann, *L'entretien compréhensif*. Paris, France: Nathan, 1996.

- [31] B. Lahire, *Dans les plis singuliers du social*. Paris, France: La Découverte, 2013.
- [32] D. Le Breton, *L'interactionnisme symbolique*. Paris, France: PUF, 2012.
- [33] Y. S. Lincoln and E. G. Guba, *Naturalistic Inquiry*. Beverly Hills, CA: Sage Publications, 1985.
- [34] F. Lorcerie, *La politisation du voile en France, en Europe et dans le monde arabe*. Paris, France: L'Harmattan, 2005.
- [35] M. Mauss, *Les techniques du corps. Suivi de L'expression obligatoire des sentiments et de: Effet physique chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité*. Paris, France: Payot et Rivages, 2021.
- [36] M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*. Paris, France: Gallimard, 1945.
- [37] P. Paillé and A. Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, France: Armand Colin, 2012.
- [38] M. Q. Patton, *Qualitative Research & Evaluation Methods*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications, 2002.
- [39] R. Quivy, L. Van Campenhoudt, and J. Marquet, *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, France: Dunod, 2017.
- [40] A. Ameline and A. Ndobu, "Islamophobie: Étude psychosociale des causes et des conséquences de ce fait social," in *Croyances sociales, spiritualité, religion, croyances ascientifiques, croyances areligieuses*, N. Roussiau, Ed. Paris, France: L'Harmattan, 2018, pp. 111–125.
- [41] S. Beaud, "L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique," *Politix*, vol. 9, no. 35, 1996.
- [42] L. Dakhli, "L'islamologie est un sport de combat: De Gilles Kepel à Olivier Roy, l'univers impitoyable des experts de l'islam," *Revue du Crieur*, vol. 3, no. 1, pp. 4–17, 2016. [Online]. Available: <https://doi.org/10.3917/crieu.003.0004>
- [43] C. de Galembert, "Le droit à porter le voile: Cause perdue ou naissance d'une politics of rights?," *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, vol. 75, no. 2, pp. 91–114, 2016. [Online]. Available: <https://doi.org/10.3917/riej.075.0091>
- [44] W. Gasparini, "Le sport favorise-t-il l'intégration sociale?," in *Sociologie*, R. Thomas, Ed. Paris, France: Vigot, 2002.
- [45] W. Gasparini and S. Knobé, "Le salut par le sport? Effets et paradoxes d'une politique locale d'insertion," *Déviance et Société*, vol. 29, no. 4, p. 445, 2005. [Online]. Available: <https://doi.org/10.3917/ds.294.0445>
- [46] J. Gleyse, "Le 'normal' comme système disciplinaire? Chronique d'un dialogue de la chair et du verbe," *Enfances & Psy*, no. 27, vol. 2, pp. 103–113, 2005. [Online]. Available: <https://doi.org/10.3917/ep.027.0103>
- [47] I. Martinache, "Sport et émancipation," *La Pensée*, no. 401, vol. 1, pp. 11–14, 2020. [Online]. Available: <https://doi.org/10.3917/lp.401.0011>
- [48] G. Michelat, "Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie," *Revue française de sociologie*, vol. 16, no. 2, pp. 229–247, 1975.
- [49] F. D. L. Morena, "La neutralité dans le champ du sport: Une éthique, une valeur, un principe, une règle," in *Acteurs et valeurs du sport*, O. Blin and D. Guignard, Eds. Toulouse, France: Presses de l'Université Toulouse Capitole, 2023, pp. 167–178. [Online]. Available: <https://doi.org/10.4000/books.putc.17072>
- [50] O. Zanna, "Un sociologue en prison," *Nouvelle revue de psychosociologie*, no. 9, pp. 149–162, 2010.

**Annexe 1 : tableau reprenant le déroulement chronologique des entretiens : 17 février 2025 – 16 mai 2025**

✓ Avez-vous déjà senti un traitement

N°	Nom	Âge	Ville	Niveau d'instruction	Profession	Origine ethnique	Religion
1	Aïcha	22 ans	Rouen	Licence en STAPS	Sans emploi, joueuse de football et basketball	Franco-algérienne	Musulmane
2	Fatima	25 ans	Le Havre	Bac +5 (Master en Sociologie)	Sans emploi/ joueuse de volleyball et handball	Franco-marocaine	Musulmane
3	Leïla	20 ans	Seine-Saint-Denis	Bac +2 (BTS en Management du Sport)	Étudiante et nageuse	Franco-tunisienne	Musulmane
4	Yasmine	24 ans	Seine-Saint-Denis	Bac +4 (Master en Psychologie)	Sans emploi joueuse de rugby	Franco-algérienne	Musulmane
5	Sarah	23 ans	Seine-Saint-Denis	Bac +3 (Licence en Éducation Physique)	Sans emploi, joueuse de football	Franco-Comorienne	Musulmane
6	Amina	21 ans	Le Havre	Bac +2 (BTS en Communication)	Étudiante et joueuse de volleyball	Franco-ivoirienne	Musulmane
7	Nawal	26 ans	Rouen	Bac +5 (Master en Droit)	Femme de ménage joueuse de handball	Franco-algérienne	Musulmane
8	Samira	22 ans	Rouen	Bac +3 (Licence en Sciences Politiques)	Étudiante et joueuse de basketball	Franco-marocaine	Musulmane
9	Karim	35 ans	Rouen	Bac +5 (Master en Sciences du Sport)	Entraîneur de football	Franco-algérien	Musulman
10	Mehdi	40 ans	Le Havre	Bac +5 (Master en Éducation Physique)	Entraîneur de volleyball	Franco-marocain	Musulman

## Annexe 2 : grille d'entretien

### Introduction

Bonjour, je vous remercie d'avoir accepté de participer à cet entretien. L'objectif est d'approfondir notre compréhension de votre expérience en tant que sportive portant le voile, dans un environnement où les discussions sur son interdiction prennent une place majeure dans le sport, et particulièrement dans le football. Vos réponses nous aideront à éclairer les répercussions concrètes des discours politiques et médiatiques sur votre parcours. Cet entretien est anonyme, vos propos resteront confidentiels et seront utilisés uniquement pour cette recherche.

### Thème 1 : parcours personnel dans le football et expérience avec le voile

- ✓ Pouvez-vous partager avec nous votre cheminement dans le sport en tant que femme musulmane ?
- ✓ Quelles raisons vous ont poussée à choisir cette discipline ?
- ✓ Comment vivez-vous votre identité de joueuse voilée ?

différent de vos coéquipières ou adversaires à cause de votre voile ?

- ✓ Avez-vous rencontré des obstacles spécifiques (règlements, accès aux compétitions, remarques) liés directement au port du voile ?
- ✓ Votre entourage (famille, amis, entraîneurs) vous a-t-il soutenue dans votre choix de pratiquer le football avec le voile ?
- ✓ Ce soutien a-t-il eu un effet notable sur votre persévérance dans ce sport ?

### Thème 2 : perception et réception sociale du voile dans le football

- ✓ Comment vos coéquipières réagissent-elles au fait que vous jouez voilée ?
- ✓ Avez-vous déjà fait face à des remarques négatives ou stigmatisantes de leur part ?
- ✓ Quelle est l'attitude des adversaires face à votre présence voilée sur le terrain ?
- ✓ Avez-vous été la cible de propos discriminatoires ou méprisants durant des matchs ?
- ✓ Quel est le point de vue de votre entraîneur par rapport à votre tenue ?
- ✓ Comment le public (spectateurs, parents, supporters) réagit-il de façon générale ?

- ✓ Quel est votre ressenti face aux débats actuels sur l'interdiction du voile dans le football ?
- ✓ Vous sentez-vous concernée par les positions prises par certains responsables politiques ou certains discours médiatiques ?

**Thème 3 : défis et pressions rencontrés**

- ✓ Avez-vous été obligée de modifier votre équipement pour respecter des règles ?
- ✓ Ressentez-vous un isolement ou un rejet de la part de certaines joueuses ou clubs ?
- ✓ Comment gérez-vous les conflits entre normes culturelles, attentes sportives et votre foi ?
- ✓ Avez-vous déjà été empêchée de jouer ou inscrite sous condition à cause du voile ?
- ✓ Si oui, ces pressions ont-elles un impact sur votre motivation ou votre confiance ?
- ✓ Où puisez-vous la force pour continuer malgré les obstacles ?

**Thème 4 : ressources et retours positifs**

- ✓ Le sport vous a-t-il apporté une forme d'épanouissement personnel malgré les difficultés ?
- ✓ Avez-vous réussi à créer des liens sociaux solides grâce à ce sport ?
- ✓ Le fait de jouer avec le voile a-t-il renforcé votre confiance en vous ou votre engagement ?
- ✓ Y a-t-il des clubs, associations ou personnes qui vous ont permis de vous sentir pleinement acceptée ?
- ✓ Cette expérience a-t-elle transformé votre vision de vous-même et de votre place dans la société ?
- ✓

**Thème 5 : perspectives et messages pour l'avenir**

- ✓ Comment voyez-vous votre avenir dans le sport, dans ce contexte de tensions politiques ?
- ✓ Que diriez-vous à une jeune fille musulmane qui souhaite faire du sport avec le voile ?
- ✓ Que recommanderiez-vous aux clubs ou fédérations pour qu'ils soient plus inclusifs ?
- ✓ Selon vous, comment les médias pourraient-ils traiter ce sujet de manière plus juste ?

- ✓ Enfin, quel message souhaitez-vous transmettre à la société concernant votre droit à pratiquer le sport librement avec le voile ?

**Conclusion**

Merci encore pour votre temps et vos paroles. Vos réponses sont précieuses et nous permettront de mieux appréhender les réalités vécues par les filles musulmanes dans le football. Si vous avez des remarques ou des réflexions supplémentaires, je suis à votre écoute.